

DU Responsabilité médicale et droits des patients

Présentation

Objectifs

Dépasser l'approche succincte du droit médical proposée dans le cursus initial pour répondre aux exigences de plus en plus pointues en matière de connaissances juridiques attendues de la part des professionnels. Cette formation constitue une opportunité de perfectionnement pour les professionnels de santé, puisqu'au cours de leur carrière, ils risquent d'être confrontés à une mise en cause de leur responsabilité professionnelle et/ou de leur établissement de santé. De plus, le droit positif est particulièrement évolutif et nécessite une mise à jour régulière qui permet de prévenir le risque de poursuite et d'adopter le comportement adéquat afin d'éviter ou de juguler le risque de poursuites.

Le DU s'adresse aussi aux juristes, aux avocats, aux magistrats... qui souhaitent acquérir et mettre à jour leurs connaissances en matière de droit de la responsabilité médicale et de droits des patients.

Compétences

- Identifier les conséquences de l'exercice de la médecine sur la responsabilité personnelle voire collective
- Déterminer le.s réseau.x compétent.s (civil, administratif, pénal et/ou ordinal)
- Appréhender l'ensemble des règles applicables et évaluer le risque encouru

Conditions d'accès

- Bac+4, diplôme professionnel ou cursus professionnel correspondant
- Étudiant en médecine ou d'autres composantes

Organisation

Organisation

Formation se déroulant sur une année en présentiel, de septembre à avril, sur un rythme de 3 jeudis par mois.

Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

Informations pratiques

Lieux de la formation

UFR de Droit et de Science
Politique

Volume horaire (FC)

89h

Capacité d'accueil

15

Contacts Formation Initiale

--

Plus d'informations

UFR de Droit et de Science
Politique

Pôle Cathédrale, 10 placette
Lafleur - BP 2716
80027 Amiens Cedex 1
France

[https://droit-sciencepo.u-
picardie.fr/](https://droit-sciencepo.u-picardie.fr/)

Période de formation

Cours de septembre à avril sur un rythme de 3 jeudis par mois.

Modalités de l'alternance

--

Contrôle des connaissances

Épreuves écrites et soutenance de mémoire

Responsable(s) pédagogique(s)

Georges Fauré

georges.faire@u-picardie.fr

Cécile Manaouil

manaouil.cecile@chu-amiens.fr

Programme

Programmes

DU RESPONSABILITE MEDICALE ET DROIT DU PATIENT	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
MODULE 1 : Initiation au raisonnement	10				
Initiation au raisonnement juridique					
Initiation au raisonnement scientifique et medical					
MODULE 2 : Responsabilité professionnelle	33				
Responsabilite civile		9	2		
Responsabilite penale		9	2		
Responsabilite administrative		9	2		
MODULE 3 : Droits des patients et déontologie	23				
Droit des patients		14			
Deontologie		9			
MODULE 4 : Expertise médicale et réparation du dommage corporel	12				
Expertise medicale et reparation du dommage corporel		12			
MODULE 5 : Droit du numérique et santé	8				
Droit du numeriaue et sante		8			

MODULE 6 : Méthodologie du mémoire	3				
Methodologie du memoire		3			
Soutenance memoire					

Formation continue

A savoir

Niveau d'entrée : Niveau II (Licence ou maîtrise universitaire)

Niveau de sortie : Niveau II (Licence ou maîtrise universitaire)

Prix total TTC : 1500€

Complément d'information sur les Frais de formation : Droits d'inscription à l'UPJV

Volume horaire

Nombre d'heures en centre : 89

Conditions d'accès FC

- Bac+4, diplôme ou cursus professionnel correspondant
- Médecin, praticien hospitaliers personnel du corps médical ou de santé, directeur et responsable d'établissement sanitaire et social, cadre de santé, avocat, juriste, magistrat, cadre dans l'assurance
- Autre professionnel ayant un projet professionnel en rapport avec l'objet du diplôme

Modalités de recrutement (FC)

Candidature sur eCandidat

Calendrier et période de formation FC

Cours de septembre à avril sur un rythme de 3 jeudis par mois.

Contacts Formation Continue

SFCU

[03 22 80 81 39](tel:0322808139)

sfcu@u-picardie.fr

[10 rue Frédéric Petit](#)

[80048 Amiens Cedex 1](#)

[France](#)

